

Appréhender (aussi) l'Éducation Artistique et Culturelle des CITOYENS au prisme d'idéologies ou de courants de pensée qui en jalonnent le passé et parfois le présent

*C. Vieux
Assises européennes de l'EAC
Amiens
8 octobre 2025*

Préambule

Par cette présentation, il s'agit de proposer aux auditeurs (lecteurs ici) une cartographie, assez complémentaire d'un récit historique de l'invention de l'EAC (française), de sa « protohistoire » (expérimentateurs isolés et/ou héroïques) à sa généralisation.

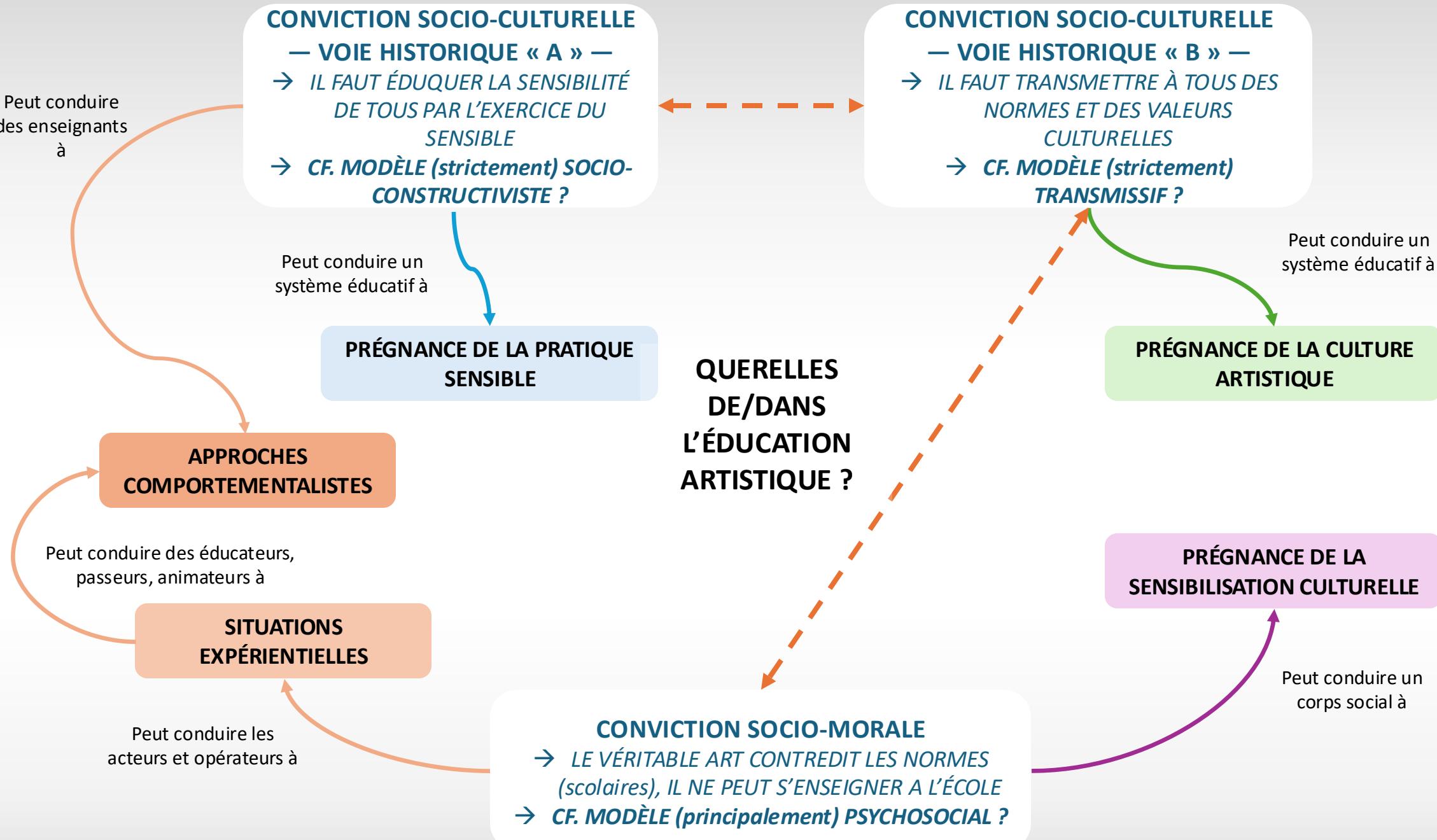
Cette cartographie porte ainsi sur des courants de pensée, parfois évocateurs d'idéologies, présents chez les acteurs ou les observateurs passés et contemporains de cette éducation, dans et hors l'Ecole. L'intention n'est pas alors de tracer des lignes de démarcation entre les anciens et les modernes, des progressistes et des réactionnaires, mais d'inviter chacun d'entre nous à s'interroger sur ses représentations de l'EAC, sur ce qui fonde sa relation à l'EAC, ou sur l'idée qu'il se fait de l'EAC.

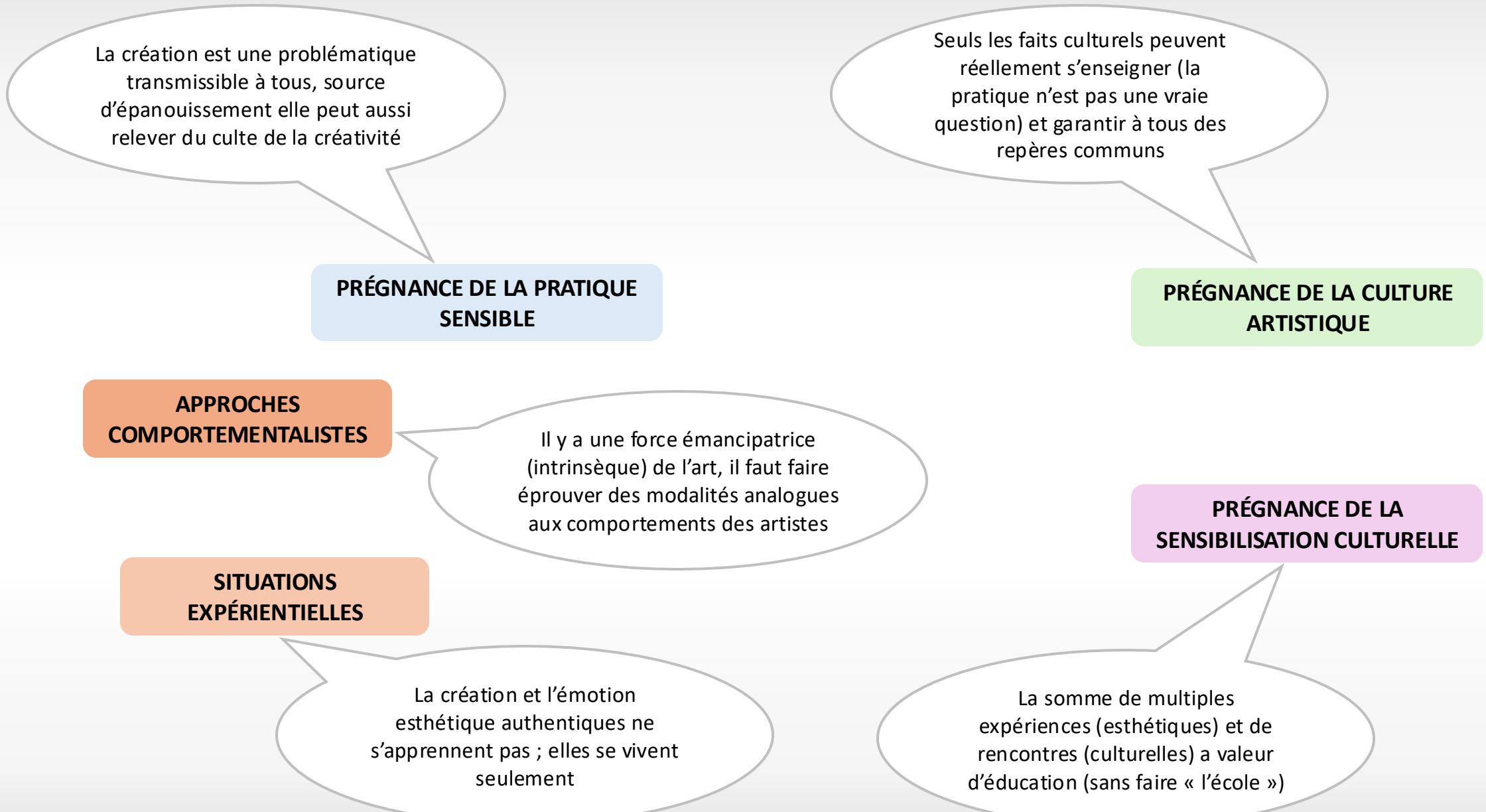
Comme chacun des auditeurs (lecteur) de cette intervention est un acteur de cette éducation à l'art et par l'art, c'est je l'espère une invitation aux nuances et à l'évitement à l'assignation à des modèles fermés. Quand nous employons l'expression « querelle », c'est donc pour signaler l'existence et la permanence de débats.

Si l'EAC recouvre dans son périmètre bien d'autres domaines que ceux relevant des arts, par soucis de légitimité (et par commodité), elle est ici abordée sous son angle historique de l'éducation artistique. En effet, et les enseignements artistiques dans l'Ecole (de très longue histoire), et l'EAC dans et au-delà de l'Ecole (d'antériorité plus récente) ont pour héritage et désormais tradition en commun de se penser, non comme comme une formation des spécialistes, mais comme une éducation artistique des citoyens.

Cette précision est importante pour ce qui suit.

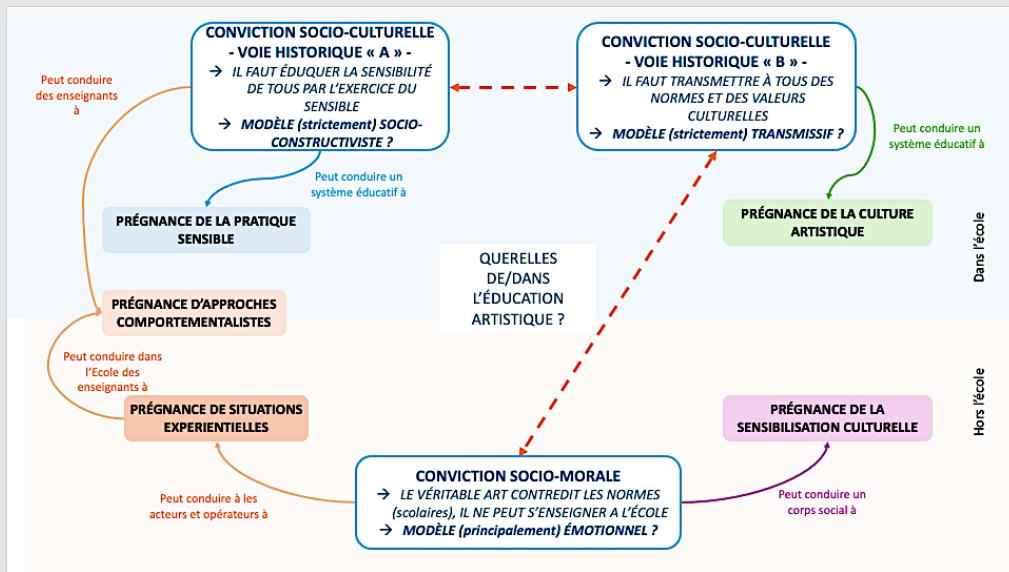
N.B. Ce document est « animé ». Il suffit de la mettre en mode diaporama et d'appuyer sur les touches ← → de votre clavier.





Les enseignements artistiques et l'EAC modernes dans l'École dépassent-ils ces points de tensions possibles ?

→ Ils cherchent à articuler des composantes et des modalités complémentaires



Les enseignements artistiques et l'EAC modernes

=

Principe du droit : inscription et implication dans les droits fondamentaux et universels (lois, chartes, conventions, accords internationaux et législation commune des États) ;

Principe d'égalité sociale : inclusion explicite et opérative dans la scolarité obligatoire et générale

Principe de globalité des savoirs : articulation et interaction de trois modalités complémentaires et équilibrées, la **pratique** artistique, la **rencontre** avec la création et la culture, la **connaissance** des œuvres d'art.

Pour autant, ces données ne suffisent pas à faire « éducation ».

Quid de la :

- **Régularité** (à toutes les étapes d'une « trajectoire » éducatrice) ?
- **Progressivité** (selon les âges et les complexité) ?
- **Cohérence** (entre les temps et les ordres éducatifs) ?